

Décrochage / Raccrochage

Les jeunes en situation de décrochage scolaire en Auvergne-Rhône-Alpes

Les données régionales sur les jeunes en situation de décrochage scolaire en Auvergne-Rhône-Alpes ont été mises à jour



Sur les 846 000 jeunes de 16-24 ans que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes, **plus de 92 000 ne sont plus scolarisés et n'ont pas de diplôme**. Parmi eux, 48 000 sont au chômage ou inactifs.

En 2017, environ 12 700 jeunes quittent le cursus scolaire sans avoir obtenu un diplôme de niveau IV (Bac) ou V (CAP) et ne sont pas retrouvés en formation l'année suivante. Parmi eux, **6 500 jeunes sont sans solution** de formation ou d'emploi lors de la prise de contact par une plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs.

[>>Téléchargez la synthèse 2019 \(septembre 2019, .pdf\)](#)

Date de publication

6 septembre 2019

Dernières actualités

[Villages Afpa](#)

[La plateforme CPF](#)

[Inscrivez-vous à la conférence : La loi "Avenir professionnel" 1 an après ...](#)

[Opalia propose des formations au numérique à ses branches adhérentes](#)

[6e Rencontres RCO x Céreq le 22 novembre prochain à Lyon !](#)

- [Toutes les actualités](#)

Veille

[La jeunesse oubliée de l'inclusion numérique](#)

10 septembre 2019

LE CERCLE - Contrairement aux idées reçues, de nombreux jeunes des territoires dits « fragiles » maîtrisent assez mal les outils du numérique. Il faut donc développer les formations informatiques pour donner à chacun une chance de réussir dans cette société en transformation.

[La Haute-Savoie aura peut-être son Ecole de la deuxième chance](#)

10 septembre 2019

L'Ecole de la deuxième chance (E2C) de Savoie va réaliser une étude de déploiement en Haute-Savoie, dans deux villes, à Annecy et à Annemasse. Cette étude, qui coûtera 15.000 euros, va dresser un état des lieux des besoins de recrutement sur le bassin annécien. Quelque 5.000 euros ont été apportés par la ville d'Annecy pour la réalisation de cette étude. Si cette dernière est concluante, le déploiement sera effectif entre décembre 2019 et le premier semestre 2020. Ce « pôle d'excellence », inscrit par Edith Cresson dans le Livre blanc sur la formation, a été édicté en 1995 par la Commission européenne. En France, la première Ecole de la deuxième chance a été créée en 1998 à Marseille. Depuis le modèle a fait des émules puisqu'on en compte aujourd'hui 130 sur l'ensemble du territoire. Réseau d'entreprises Toutes ont le même objectif : donner une nouvelle occasion à un public de jeunes adultes exclus du système scolaire de reprendre des études à l'aide de pédagogies modernes et de partenariats locaux. Souvent, les élèves sont aussi formés aux règles de la société (régulation des comportements, respect des règles, orientation vers les structures sociales...) L'école s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires. Ces dernières proposent des stages et des formations en alternance de quelques mois, qui peuvent aboutir à des emplois. Créée en 2011, l'EDC de Savoie a permis la réalisation de 297 stages dans 211 entreprises en 2018. Sur l'ensemble du territoire français, 15.000 jeunes ont été accueillis l'année dernière.

[Une démarche innovante pour l'insertion des jeunes en situation de décrochage scolaire](#)

10 septembre 2019

Pour lutter contre le chômage des jeunes en situation de décrochage scolaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient la méthode « Intervention sur les Offres et les Demandes » (IOD) mise en oeuvre par l'association Transfer. Soit un investissement d'un million d'euros.

[Le Réseau E2C France et Orange s'associent en faveur de l'inclusion numérique](#)

10 septembre 2019

Le groupe Orange France et le Réseau E2C France ont décidé d'étendre leur collaboration à des actions en faveur de l'inclusion par le numérique des jeunes en difficulté. Un accord est signé le 18 juillet entre Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France, et Fabienne DULAC, Directrice Générale Adjointe, CEO Orange France. Ouvrir les métiers du numérique aux jeunes sans qualification Au coeur de la problématique sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes, les Écoles de la 2e Chance (E2C) offrent des solutions individualisées à de jeunes adultes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi. La force du dispositif E2C est d'opérer sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion. Le Réseau des Écoles de la 2e Chance regroupe 130 sites-Écoles, répartis dans 12 régions, et accompagne chaque année plus de 15 000 jeunes dans la construction de leur projet professionnel. Pour atteindre cet objectif d'inclusion sociale, professionnelle et numérique, les Écoles de la 2e Chance offrent la possibilité à ces jeunes :- De mieux se repérer dans l'univers numérique- D'utiliser les fonctionnalités des outils numériques pour communiquer- De savoir utiliser le numérique dans la vie courante- D'apprendre à gérer son identité numérique- D'adopter une ligne de conduite dans la société numérique En tant qu'acteur majeur dans le domaine des nouvelles technologies, Orange partage l'ambition du Réseau E2C France d'accompagner par des moyens numériques les jeunes sans diplôme et sans qualification confrontés à la difficulté d'entrer dans le monde du travail. Orange a dès lors souhaité favoriser le parcours des jeunes au sein de l'entreprise en leur proposant des stages de découverte de ses métiers, au sein de ses Directions locales et nationales. Le don en boutique : une action nationale solidaire Pour sa première campagne nationale de don en boutique lancée le 3 juillet, Orange a choisi de soutenir les projets d'inclusion numérique du Réseau E2C France. Le don en boutique offre la possibilité aux clients d'Orange de soutenir une cause en ajoutant jusqu'à un euro à leur achat. Il est disponible dans 600 boutiques Orange en France et permettra une meilleure visibilité du dispositif E2C sur l'ensemble du territoire national. Pour Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France : « Le monde du numérique, notamment les compétences liées, représente un véritable levier pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les moins qualifiés. La signature de cet accord avec

Orange France donnera aux stagiaires des E2C la possibilité de découvrir de nouveaux métiers en expansion et d'accroître leur employabilité dans un monde en constante évolution. »

[Prévenir le décrochage : une comparaison entre lycées professionnels et CFA / Céreq
Bref / publications / accueil - Céreq](#)

10 septembre 2019

La prévention du décrochage occupe une place importante dans l'enseignement professionnel, lui-même fonctionnant comme une filière de « raccrochage » pour de nombreux collégiens en difficultés scolaires. Les CFA et les lycées professionnels, au-delà de leurs similitudes, n'ont cependant pas affaire aux mêmes types de ruptures de parcours. Une enquête menée auprès des deux types d'établissements permet de différencier deux conceptions du décrochage, et d'identifier plus finement les leviers de prévention selon les voies de formation.

[Toute la veille](#) |  [S'abonner](#)

Aller plus loin

 [Une sélection de ressources informatives sur le décrochage scolaire](#)